



MELLAC
MELLAG

Mellac, le 9 janvier 2026

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux

Madame, Monsieur,

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu le :

Mercredi 14 janvier 2026 à 20h00 - Salle du Conseil Municipal

Ordre du jour :

1. Point d'introduction ;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 22 décembre 2025 ;
3. Avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal révisé de Quimperlé Communauté et arrêté le 11 décembre 2025 ;
4. Convention avec Quimperlé Communauté pour le développement de la lecture publique ;

1/ 4 d'heure d'expression des administrés

5. Questions diverses ;
6. Information sur les délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire.

Concernant la délibération portant l'avis de la commune sur le projet de PLUi révisé arrêté le 11 décembre 2025, l'annexe de cette délibération, à savoir le dossier d'arrêt du projet de PLUi révisé, est consultable et téléchargeable grâce au lien suivant : <https://dri.me/BvUYpSuFjok9QgcR4vgnZNTQDUZ4Hg>. Pour accéder au contenu, vous devez télécharger individuellement chaque fichier zippé en cliquant sur l'icône ↗ située à droite du nom du fichier. ces fichiers sont volumineux. En cas de difficulté de téléchargement, vous pouvez écrire à plui@quimperle-co.bzh

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Franck CHAPOULIE
Maire de Mellac

